COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 20 MARS 2024

CP - La Ville lance une concertation sur la nouvelle signalétique du pont d'Altkirch

Depuis quelques semaines, la Ville de Colmar expérimente un nouveau partage de la route entre cyclistes et automobilistes sur le pont d'Altkirch.

Cette nouvelle signalétique fait suite aux préoccupations des cyclistes sur les conditions de franchissement de la voie ferrée au niveau de la rue d'Altkirch.

L'objectif est de permettre aux vélos de circuler en toute sécurité, en leur donnant la priorité sur la voie de circulation principale, et de faciliter la déambulation des piétons sur le trottoir. Ainsi les automobilistes ne sont plus autorisés à dépasser les cyclistes, et doivent rester derrière ces derniers pendant la traversée du pont. Une signalisation pour inciter les cyclistes à rester sur la chaussée dans la voie de circulation est mise en place et la vitesse y est limitée à 30 km/h.

Afin de recueillir l'avis des usagers sur cette nouvelle signalétique, la Ville lance une concertation publique.

COMMENT PARTICIPER ?

Un questionnaire en ligne est disponible sur colmar.fr/pont-altkirch.
Les usagers sont invités à y répondre afin de donner leur avis sur les nouvelles conditions de circulation.

CONTACT PRESSE
Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr